



VIOLENCE GRATUITE SUR LES PERSONNELS RAS-LE-BOL !!!

Ce mercredi 04 février 2026, vers 09h05 sur le quartier citadelle, un détenu a violemment frappé 02 personnels de surveillance.

Lors d'une fouille programmée, le détenu C. tenait caché dans sa main un objet, le gradé faisant fonction lui a ordonné la remise de cet objet. Le détenu C. a non seulement refusé d'exécuter l'ordre donné, et a préféré passer aux actes violents en insultant copieusement le personnel présent, puis a porté plusieurs coups de poings et coups de pieds sur les 2 agents.

L'alarme ayant été déclenchée, les renforts sont arrivés rapidement pour procéder à une maîtrise du détenu violent. Celui-ci a été conduit au quartier disciplinaire.

Pour **FO JUSTICE Saint-Martin de ré** ce nouvel incident de violence physique contre le personnel est INACCEPTABLE !!!

FO JUSTICE Saint-Martin de ré RECLAME UNE NOUVELLE FOIS

Une dotation de Pistolet à Impulsions Electriques !!

FO JUSTICE Saint-Martin de ré demande des sanctions disciplinaires exemplaires contre ce détenu VIOLENT et demande son transfert de l'établissement.

FO JUSTICE Saint-Martin de ré adresse tout son soutien à nos 2 collègues blessés et nous demandons une réponse pénale forte après les dépôts de plainte contre cet agresseur de personnels.

